

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez déposer une demande de Validation des Acquis de l'Expérience auprès de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3.

Avant de vous lancer dans cette démarche

- assurez-vous que le diplôme que vous visez est bien délivré par notre établissement
- prenez connaissance de l'ensemble des documents d'information mis à votre disposition sur notre site : <https://www.univ-montp3.fr>, rubrique « Formation Continue » onglet « Valider ses Acquis ».

Veillez remplir le dossier de positionnement ci-joint que nous transmettrons pour examen auprès des enseignants responsables de la certification visée.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées

F. CELDRAN – Conseillère VAE

**VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)
A L'UNIVERSITE MONTPELLIER III
Année universitaire 2019-2020**

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet d'**obtenir tout ou partie d'un diplôme** en fonction des acquis de l'expérience, sans en suivre les enseignements, en démontrant que vous avez acquis les mêmes connaissances et compétences par la voie de l'expérience professionnelle, des formations suivies et d'un parcours personnel.

Tous les diplômes inscrits au RNCP sont accessibles par la validation des acquis : diplômes nationaux (L.M.D) et diplômes d'établissement (D.U).

1 - L'accueil, information, orientation

Un premier niveau d'information est disponible sur le site de l'université Montpellier 3 : www.univ-montp3.fr onglet « formation continue » - valider ses acquis.

2 - Le dossier de positionnement et l'avis de faisabilité

Ce dossier de positionnement est à compléter avec soin. S'il est incomplet, votre demande ne pourra être examinée.

Après une étude de la recevabilité et la présentation de votre demande auprès du responsable du diplôme, vous êtes informé de l'avis recueilli et vous décidez ou non de poursuivre la démarche.

La durée de validité de la notification de la recevabilité de VAE est fixée à 18 mois.

En cas de poursuite, vous vous engagez par la signature d'un contrat et le règlement de la prestation.

3 - L'engagement et le déroulement de la démarche

Les candidats qui souhaitent obtenir tout ou partie d'un diplôme devront se présenter devant un jury VAE pour un entretien.

Suite à cet entretien, le jury délibère et décide de la validation ou non du diplôme, qu'elle soit totale ou partielle.

Pour obtenir une VAE, l'inscription préalable au diplôme postulé est obligatoire.

4 - Les tarifs pour l'année universitaire 2019/2020 sous réserve du vote par le Conseil d'Administration

Etude de la recevabilité du dossier : 100 €

Accompagnement (facultatif) : 1000 €

Procédure et entretien :

- salariés financés : **1800 € (+ droits d'inscription à l'Université) ;**
- financements Pôle Emploi/Régions : **1000 € (+ droits d'inscription à l'Université) ;**
- salariés/demandeurs d'emploi non financés et individuels : **600 € (+ droits d'inscription à l'Université).**

LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

(Articles L 613-3 à L 613-6 du code de l'éducation)

- Objectif** Permettre d'obtenir tout ou partie d'un diplôme délivré, au nom de l'Etat, par un établissement d'enseignement supérieur.
- Public** Toute personne pouvant justifier d'au moins 1 an d'activités salariées, non salariées ou bénévoles, exercées en continu ou non et **en rapport avec la certification visée.**
- Dossier** Chaque candidat ne peut déposer qu'une seule demande par année civile pour un diplôme donné et dans un seul établissement (au plus trois demandes par année civile pour trois diplômes différents).
Le dossier doit retracer l'ensemble des activités du demandeur et mettre en lien ses expériences avec les savoirs et compétences propres au diplôme visé.
- Décision** Le jury de validation « détermine les connaissances et les aptitudes qu'il déclare acquises » après avoir auditionné le candidat.
Si la validation est partielle, le jury précise la nature des connaissances et aptitudes devant faire l'objet d'un contrôle complémentaire.
La décision est transmise au Président de l'Université qui la notifie au candidat.

L'ACCOMPAGNEMENT A LA VAE (Facultatif)

Année universitaire 2019 – 2020

Tarif : 1000 € (sous réserve de vote par le C.A)

Réservé aux candidats dont le dossier a été déclaré recevable après le dépôt du dossier de positionnement.

<p>Accompagnement VAE en deux phases</p>	<p style="text-align: center;">AIDE MÉTHODOLOGIQUE à la rédaction du dossier</p> <p>Première phase : Aide à la reformulation de vos expériences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questionnement de l'accompagnateur pour permettre l'obtention du degré de précision attendu par le jury de validation. <p>Aide à la production écrite d'un travail préconisé par les enseignants qui ont émis l'avis de faisabilité qui sera joint au dossier présentant les compétences, connaissances et savoirs-faire en concordance avec les contenus pédagogiques du diplôme demandé par la voie de la VAE. Cet écrit sera complété par un dossier d'annexes référencées faisant preuve de vos travaux professionnels et illustrant votre écrit : création d'outils, réalisation de documents, rédaction de comptes rendus, d'enquêtes...</p> <p>Le tout (écrit + annexes) en 3 exemplaires (3 papier + 1 par mail).</p> <p>Deuxième phase : Préparation à la présentation devant jury</p> <ul style="list-style-type: none"> - présentation claire par l'accompagnateur des modalités de l'entretien avec le jury, de sa composition, du type de questions qui peuvent être posées ; - entraînement à la présentation orale. 										
<p>Organisation de l'accompagnement</p>	<p>L'accompagnement n'est pas un engagement sur les résultats de la procédure, seul le jury est souverain.</p> <table border="1" data-bbox="561 1554 1222 1886"> <tr> <td>Appropriation</td> <td>1h00</td> </tr> <tr> <td>Entretien expertise</td> <td>1h00</td> </tr> <tr> <td>Exploitation de l'entretien</td> <td>1h00</td> </tr> <tr> <td>Formalisation du dossier</td> <td>6h00</td> </tr> <tr> <td>Préparation à l'entretien avec le jury</td> <td>3h00</td> </tr> </table> <p>Tout au long de l'accompagnement, des échanges ont lieu par messagerie, par téléphone ou par Skype. Les entretiens se font aussi bien en présentiel qu'à distance sur des plages horaires définies avec le candidat.</p>	Appropriation	1h00	Entretien expertise	1h00	Exploitation de l'entretien	1h00	Formalisation du dossier	6h00	Préparation à l'entretien avec le jury	3h00
Appropriation	1h00										
Entretien expertise	1h00										
Exploitation de l'entretien	1h00										
Formalisation du dossier	6h00										
Préparation à l'entretien avec le jury	3h00										

NOM, PRENOM :

ELEMENTS NECESSAIRES A VOTRE DEMANDE DE VAE

Pour une meilleure lisibilité de votre dossier, veuillez le compléter soigneusement et classer les documents demandés dans **7 chemises**

Chemise	Cocher les pièces jointes		Ne pas remplir
1		Dossier de VAE Lettre de motivation Curriculum Vitae Photocopie de votre carte nationale d'identité ou passeport ou livret de famille ou certificat de nationalité française.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
2		Justificatifs de l'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole (certificats de travail, attestations d'employeurs) classés et numérotés en référence à la partie 2 du dossier.	<input type="checkbox"/>
3		Tout document pouvant faire état de vos acquis (création ou production personnelle, évaluation annuelle,...)	<input type="checkbox"/>
4		Photocopies des tous vos diplômes (les candidats titulaires de diplômes étrangers doivent en fournir la traduction certifiée)	<input type="checkbox"/>
5		Justificatifs des formations (<i>hors diplômes nationaux</i>) : programmes détaillés, volumes horaires, relevés des notes, classés et numérotés.	<input type="checkbox"/>
6		Présentation de la structure Fiche de poste Organigramme Rapport d'activité Fiche de concordance des UE et des compétences	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
7		Envoyer un exemplaire par mail (en plus de l'exemplaire papier) à l'adresse suivante : vae@univ-montp3.fr Régler les frais d'étude de la recevabilité du dossier par chèque – 100€ à l'ordre de l'agent comptable de l'Université Paul-Valéry. Vous pouvez également régler ces frais par virement bancaire en nous contactant afin d'obtenir le RIB de l'université.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

(*) Ces documents seront de préférence dactylographiés

La liste des pièces demandées n'est pas limitative et le candidat peut compléter sa demande par tous documents susceptibles d'éclairer l'établissement sur la nature et le niveau de ses connaissances, ses acquis et ses apprentissages.

DOSSIER A DEPOSER OU ADRESSER A L'ATTENTION DU SUFCO – CELLULE DE LA VAE UNIVERSITÉ
PAUL-VALÉRY
BAT B / 4EME ETAGE - ROUTE DE MENDE - 34199 MONTPELLIER CEDEX 5
OUVERT AU PUBLIC LES LUNDI, MARDI, JEUDI : DE 9H A 12H30 ET DE 14H A 17H ET LES
MERCREDI ET VENDREDI : DE 9H A 12H30

VOUS EXERCEZ ACTUELLEMENT UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Fonction exercée :

.....

Nom de l'entreprise :

.....

Adresse de l'entreprise :

.....

Code postal : Ville :

N° tél :

Pensez-vous bénéficier d'un financement dans votre démarche de VAE :

VOUS ÊTES ACTUELLEMENT SANS EMPLOI

Vous avez déjà exercé une activité salariée

Êtes-vous inscrit à Pôle Emploi ? OUI NON Êtes-vous indemnisé (e) ? OUI NON

Dernier emploi occupé :

.....

Vous êtes-vous renseigné sur les possibilités de financement de votre démarche de VAE :

.....

Si oui auprès de quel organisme :

.....

Autre cas (précisez) :

.....

Ce dossier ne constitue pas le dossier d'inscription à l'Université

1 - VALIDATION DES ÉTUDES ANTÉRIEURES

Candidats titulaires de titres, diplômes universitaires ou autres, français ou étrangers.

1.1 : VOS ACQUIS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES

Détail des années d'études effectuées et qui ont donné lieu à une validation ou à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat professionnel

	ANNEE	ETABLISSEMENT FREQUENTE -libellé exact et adresse-	NIVEAU DU DIPLOME *	INTITULE PRECIS DU DIPLOME
1				
2				
3				
4				
5				
6				

* niveaux :

3 (anciennement V)	=	CAP-BEP
4 (anciennement IV)	=	BAC
5 (anciennement III)	=	BAC+2
6 (anciennement II)	=	BAC+ 3 ou 4
7 (anciennement I)	=	≥ BAC+ 5

1.2 : VOS ACQUIS DE FORMATION

Citez les différentes formations suivies **en rapport avec la demande**: formation professionnelle continue, personnelle et formation n'ayant pas forcément donné lieu à une validation.

	DATES	INTITULE	NIVEAU (éventuellement)	VOLUME HORAIRE	ORGANISME (nom, adresse)
1					
2					
3					
4					
5					
6					

2 - VALIDATION DES EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES, ASSOCIATIVES et BÉNÉVOLES

Afin de pouvoir analyser vos expériences professionnelles, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer :

- Un rapport d'activité où vous préciserez vos fonctions, vos missions et vos activités (2 à 3 pages)
- Une présentation de la ou des structures
- Une (ou plusieurs) fiche(s) de poste
- Un (ou plusieurs) organigramme(s)

Pour vous aider à la rédaction du rapport d'activité, nous vous proposons un exemple de tableau de présentation des fonctions occupées.

Fonction (1)				
	Missions (2)	Activités (3)	Particularités du poste (4)	Relations (5)
1				
2				
3				
4				

- 1) **La fonction** définit globalement ce pourquoi est créé le poste, elle se résume en une seule phrase composée :
 - d'un verbe d'impact (assurer, garantir, contribuer, participer...) précisant le niveau plus ou moins direct de responsabilité du poste dans la production du résultat,
 - d'un domaine principal de résultat sur lequel le poste exerce une responsabilité totale (assure, garantie) ou partielle (contribue ou participe).
- 2) La fonction se décline **en plusieurs missions** qui répondent à la question : « à qui et à quoi je sers ».
- 3) **Les activités** indiquent ce que la personne fait réellement dans son travail, elles sont exprimées en verbe d'action (concevoir, développer conduire, conseiller, réparer, construire, informer, animer, former...). Les activités répondent à la question, « Qu'est-ce que je fais pour accomplir cette mission ? ».
- 4) Présentation des aspects particuliers du **poste** :
 - Les atouts : animation ou participation à des réunions, coordination...
 - Les difficultés ou contraintes : surcharge de travail, conditions matérielles....
- 5) Présentation des types d'**interlocuteurs** en interne et en externe

J'atteste sur l'honneur que les renseignements indiqués dans ce dossier sont sincères et véritables.

J'atteste sur l'honneur avoir reçu les documents relatifs :

- au déroulement de la procédure de validation
- à la réglementation et aux tarifs de la VAE votés par le conseil d'administration de l'université.

Je suis informé(e) que la décision délivrée par le jury de VAE est soumise à l'encaissement effectif de mon règlement.

Je m'engage à me tenir informé(e) sur les maquettes des diplômes, les modalités et les tarifs en cas de reprise d'études.

Le :

Signature :